

- Le répit c'est quoi ?

Soulager l'aidant régulièrement ou ponctuellement. L'aidant ... C'est VOUS, qui êtes investi dans le quotidien de l'enfant en situation de handicap



La Musse vous propose de prendre en charge cet enfant pour vous permettre de :

- Souffler, vous reposer
- S'occuper de vous ou des autres membres de la famille (fratrie)
- Prendre vos RDV médicaux, administratifs
- Prévenir les risques d'épuisement, diminuer les tensions
- Maintenir une vie sociale et relationnelle



Durée :

2 ou 3 interventions dans la semaine d'une durée de 2 heures à une demi-journée en semaine.



Ce qui vous est proposé :

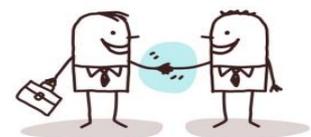
Des interventions d'un professionnel Accompagnateur Educatif et Social

- A votre domicile, ou
- En halte répit (La musse, Val de Reuil...)



Pendant le temps de prise en soin de l'enfant :

- Des activités (choisies en fonction des centres d'intérêts de celui-ci et basées sur la libre adhésion) en alternant des moments de repos.
- Des sorties en encourageant l'inclusion en milieu ordinaire



Comment faire :

En parler à votre accompagnateur professionnel ou à l'éducateur de l'enfant

Remplir la fiche de liaison et la transmettre à :

**accompagnementpro-  
assfam@eure.fr**

